

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

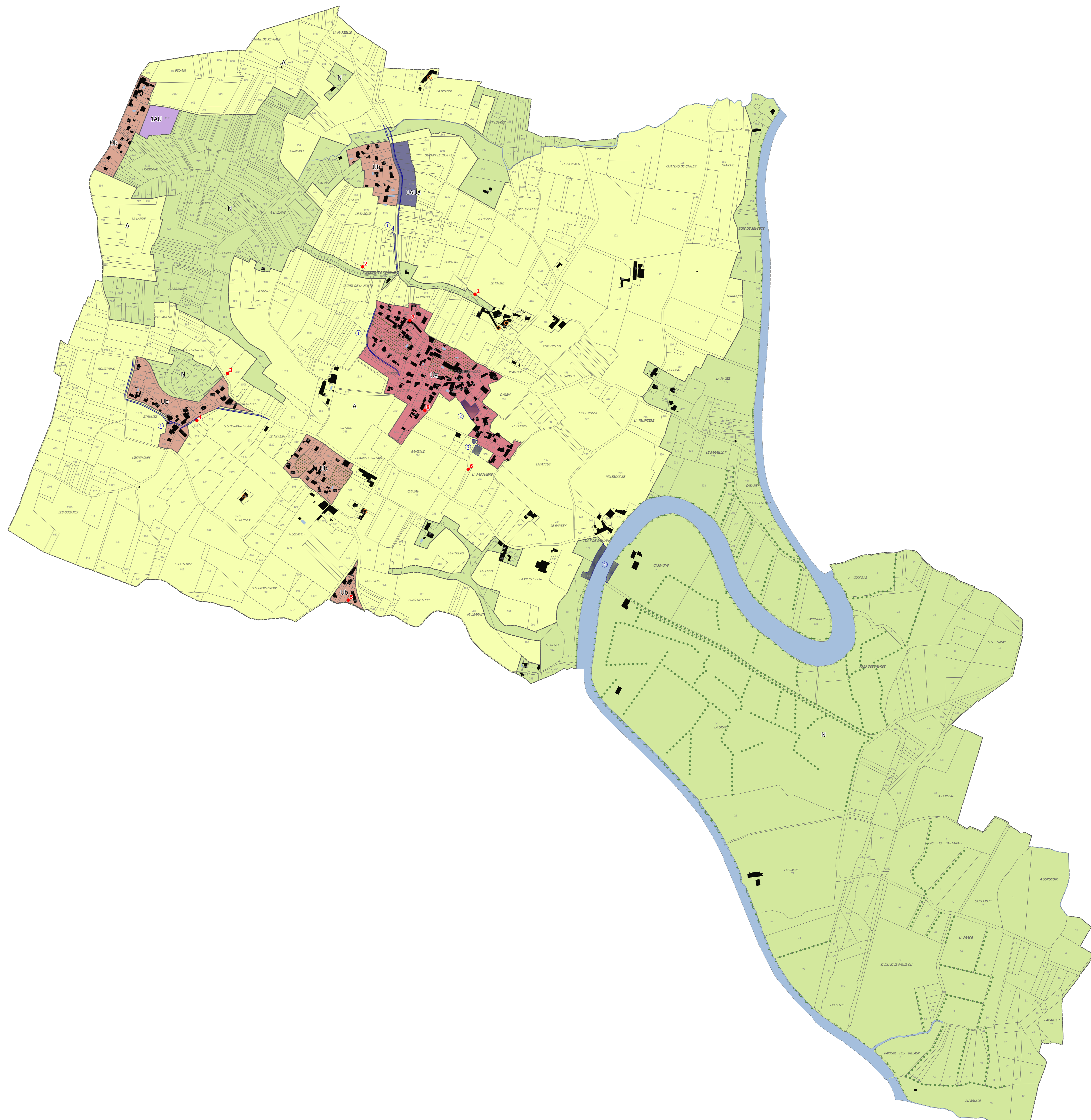
PLU approuvé le	Modification n°1	Modification simplifiée n°1	Modification simplifiée n°2
18/11/2011	02/09/2014	10/09/2013	

Echelle : 1/5000

Date : OCTOBRE 2019



Vu pour être annexé à la délibération du Le Maire,



Légende

**U: zones urbanisées différenciées selon la densité, le type et/ou l'organisation de l'habitat**

- Ua: Le Bourg
- Ub : Zone urbaine de moyenne densité

**Zones à urbaniser différenciées selon leurs caractéristiques et leurs modalités d'ouverture à l'urbanisation**

- 1AU : Zone à urbaniser
- 1AUa : Zone à urbaniser au lieu-dit « Le Basque »

**A: Zones agricoles**

- A : zone à vocation agricole

**Zones naturelles et forestières**

- N: Zone naturelle de protection

**Prescriptions**

- Emplacement Réserve
- Espace vert intérieur protégé au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé
- Bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L 151-11 du code de l'urbanisme

**Petit patrimoine non classé à protéger au titre du L.151-19 du code de l'Urbanisme**

**nom**

- 1 Lavoir du hameau de Le Faure
- 2 Lavoir du ruisseau de Reynaud
- 3 Lavoir du hameau des Bernards
- 4 Lavoir du hameau de Les Struliez
- 5 Lavoir du hameau de Bois Vert
- 6 Lavoir de la Pasquière
- 7 Croix de Reynaud
- 8 Croix du château La Vielle Croix

..... Réseau de Haies bocagère

Liste des emplacements réservés

Número	Fonction	Bénéficiaire	Surface
n°2	Agrandissement de la salle des fêtes et création d'un parking	Commune	1 983 m <sup>2</sup>
n°1	Elargissement de voie	Commune/CG33	3 960 m <sup>2</sup>
n°3	Agrandissement du cimetierre	Commune	694 m <sup>2</sup>
n°4	Création d'une passerelle sur l'Isle	Commune	3 433 m <sup>2</sup>